

# LA RIPOSTE

Bulletin  
de liaison  
de l'ADDS-QM



Jun 2016

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

## RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

# BON ÉTÉ !



## Sommaire

<b>Semaine de la dignité des personnes assistées du Québec</b> par Véronique Salmon	P. 2, 3
<b>La dignité</b> par Monique Toutant	P. 4
<b>Info-Loi</b> par Christian Loupret	P. 5
<b>Formation du CQC : une fin de semaine haute en couleur!</b> par Claude Garneau et Corinne Vézeau	P. 6
<b>Joyeux anniversaires</b> par Véronique Salmon	P. 7
<b>Projet de loi 70: à notre tour de rétablir les « faits » avancés par le ministre</b> par Françoise Laforce-Lafontaine	P. 8, 9
<b>Nouvelles de la militance</b> par Véronique Salmon	P. 10, 11
<b>Calendrier</b>	P. 12



**ADDS-QM**  
301, Carillon  
Québec (Québec)  
G1K 5B3

525-4983



**FAX**  
529-9455

[www.addsqm.org](http://www.addsqm.org)



[addsqm@bellnet.ca](mailto:addsqm@bellnet.ca)



8h30  
à  
17h

**Lundi au vendredi**

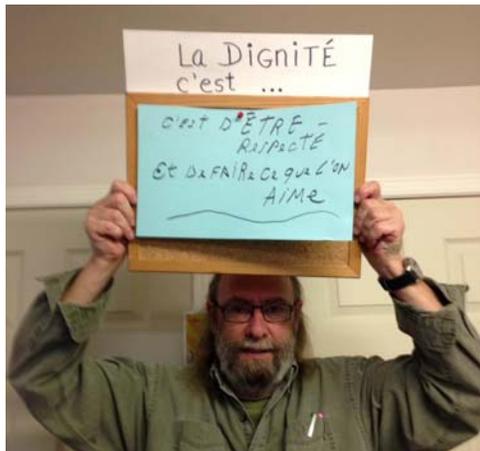


## Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec

Par Véronique Salmon

Dans le cadre de la semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec, du 2 au 6 mai dernier, les militant.e.s de l'ADDS Québec métropolitain accompagné.e.s des militantes de Rose du Nord sont allé.e.s distribuer des dépliant et chanter des chansons dans les rues de Limoilou et de la Haute-Ville de Québec. De plus, avec l'ADDS Rive-Sud ils et elles sont allé.e.s à la rencontre des personnes pour leur demander de répondre à la question, « La dignité c'est .... ». Voici quelques unes de ces réponses que l'on peut aussi retrouver sur dans la page Facebook intitulée *43e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales—Québec* :







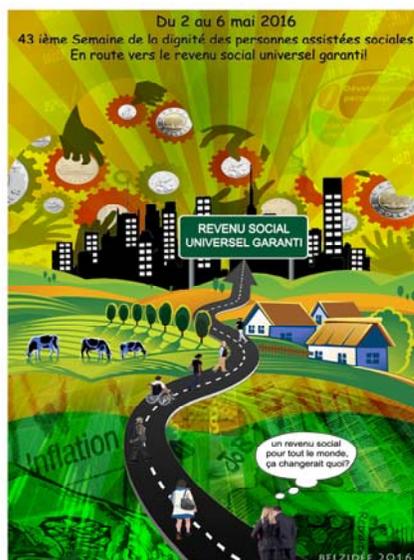
## La dignité Par Monique Toutant

Le mot *dignité* est un mot qui semble simple mais qui a différentes significations dépendamment de qui en parle. En tant que personne assistée sociale, le mot *dignité* pour moi veut dire faire partie de la société et être reconnue dans les actions et les défis que j'entreprends. C'est aussi la reconnaissance des gestes et des choix que je prends dans ma vie. C'est aussi ne pas être jugée, ridiculisée ou dénigrée par la société en général, notamment comme le font les radios poubelles, qui s'en donnent à cœur joie en transmettant des préjugés envers les personnes assistées sociales.

Le mot *dignité* veut dire aussi avoir le droit de participer dans des organismes communautaires pour y transmettre mon bagage, mes idées, mes opinions tout en recevant celui des autres. C'est aussi lutter, revendiquer pour l'amélioration de nos conditions de vie, en criant haut et fort.

La dignité, pour moi, c'est d'être reconnue pour ce que je fais au quotidien malgré mon peu de scolarité. Sentir que j'existe, que je peux faire valoir mes droits et m'épanouir dans la communauté. C'est aussi reconnaître le militantisme que je fais pour me valoriser et reprendre confiance en moi.

Avoir une semaine par année pour souligner la dignité des personnes assistées sociales, c'est bien, mais ce serait encore mieux si tout au cours de l'année nous vivions dans la dignité. Je réclame que toutes les personnes assistées sociales soient reconnues comme des citoyens, citoyennes à part entière.



## CÔTÉ OBSCUR DU MINISTÈRE

### INFO-LOI



Par  
Christian  
Loupret



Voici la lettre que Tonio (nom fictif) et moi avons faxée au ministre Blais le 13 avril dernier. Quelques jours plus tard, Tonio reçoit un appel téléphonique du bureau des plaintes comme quoi, ils avaient pris connaissance de sa lettre, mais qu'il n'y aurait pas de réponse écrite, tout en le rassurant, qu'ils se serviraient de leur pouvoir de recommandation pour améliorer le sort des personnes assistées sociales sur les points mentionnés.  
(À suivre)

### **OBJET : Avoir liquide (CDI) plan d'épargne individuel**

Suite à une séance de conciliation, le juge, Philippe Gariépy a fait des observations, quant à la nature des faits et des interrogations qui m'oppose à votre ministère. D'abord, il a souligné à maintes reprises que mes questions sont de nature politique et non juridique. Il a aussi mentionné comprendre ma frustration, suite à mes demandes répétées au cabinet du ministre Hamad restées sans réponses. Voici l'essentiel de mes interrogations :

→ Pourquoi le montant de 1 500\$ d'avoir liquide adopté en août 1989 n'a jamais été indexé ni augmenté? Il est évident que le pouvoir d'achat s'est effrité avec l'inflation. La banque du Canada publie un indice des prix à la consommation, qui évalue à 2 604\$ (février 2016) pour maintenir le pouvoir d'achat du montant adopté en 1989.

→ Pourquoi les agents de votre ministère ne m'ont-ils pas offert de transférer les montants excédentaires d'avoir liquide dans un compte de développement individuel (CDI) au lieu de me pénaliser?

→ Pourquoi ne fait on pas la promotion du CDI comme le suggère la page 13.2.4.3 de votre manuel? Je cite, « cette mesure est destinée à promouvoir l'épargne auprès des personnes prestataires d'une aide financière de dernier recours (AFDR) et, ainsi, favoriser leur autonomie. » Aucun de vos agents n'a mentionné l'existence d'un CDI, sauf l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métro.

→ Est-il possible de connaître la nature des recommandations de Sylvie Tremblay de la division du traitement des plaintes?

→ Est-ce que c'est dans le mandat du ministre de répondre aux questions de ses électeurs?

Anticipant votre solidarité plutôt que vos pénalités, je demeure en attente de vos réponses.

c. c. Philippe Gariépy  
André Drolet



## Formation du CQC : une fin de semaine haute en couleur!

Par Claude Garneau et Corinne Vézeau



Les 16 et 17 avril derniers, nous avons pris part à la formation « Sensibilisation à la conscientisation » offerte par le Collectif québécois de conscientisation (CQC) au Centre les Ardennes à Loretteville. Nous étions huit participantEs provenant de groupes de Québec (ADDS QM et Rose du Nord), de Rimouski (Action populaire Rimouski-Neigette) et de Montréal (ATD Quart Monde). L'animation était assurée par Julie Gros-Jean, Marie-Hélène Fortier et Francine Daniel.

Déjà, avant même que la session soit amorcée, remplir le formulaire d'inscription représentait une expérience en soi : révéler son revenu, tenter de répondre aux questions sur la conscientisation, s'identifier à une classe sociale, clarifier ses attentes... Avec le recul, le sentiment d'ambiguïté lié à cette étape nous donnait un bon aperçu de ce qui nous attendait durant cette fin de semaine.

Sur place, nous avons été accueilliEs le samedi matin par les participantEs arrivéEs la veille. Une fois les salutations échangées et nos chambres choisies, nous prenons place dans la grande salle pour commencer la formation. Une activité brise-glace nous permet d'en apprendre davantage sur une des personnes et de la présenter au reste du groupe (sa région d'origine, le groupe où elle milite, ses passions, ses attentes durant la session, etc.).

Sont annoncés ensuite l'horaire et les objectifs de la session : 1) connaissance mutuelle des personnes de classe populaire et de la petite bourgeoisie; 2) réflexion sur nos conditions d'alliance et 3) expérimentation d'outils de conscientisation. Puis, les animatrices nous demandent de participer à la réalisation des tâches (préparation de la nourriture, vaisselle, ménage, etc.). Pour rompre avec les conventions, on nous invite à faire des tâches que nous avons peu l'habitude de faire. C'est aussi ça la conscientisation! Il s'est d'ailleurs avéré difficile pour plusieurs d'entre nous de sortir de nos rôles sociaux habituels...

Un des exercices que nous avons faits durant la formation est de situer notre classe actuelle et passée sur la pyramide sociale sexuée. Au fil des discussions, nous comprenons rapidement que les pouvoirs économiques, politiques et idéologiques sont concentrés entre les mains d'un petit groupe de privilégiéEs, d'où l'importance de favoriser l'alliance entre la classe populaire et la petite bourgeoisie afin de démontrer collectivement qu'un autre projet de société est possible!

Un autre exercice réalisé est celui du double portrait durant lequel chaque groupe présente sa perception de l'autre classe sociale en distinguant la personne militante et la personne non militante. Ce fut donc un bon exercice d'humilité pour tout le monde, car il nous demandait d'accueillir ce que chaque groupe avait à dire sur l'autre, relevant parfois au passage quelques travers et contradictions... Il n'en demeure pas moins que la militance nous rapproche sur plusieurs points. Notamment, notre indignation envers les inégalités sociales nous amène à partager des rêves communs. Il y aurait évidemment beaucoup d'autres choses à raconter, mais nous devons garder quelques surprises pour ceux et celles qui n'ont jamais suivi la session.

Nous revenons donc de la formation avec le sentiment d'avoir avancé et surtout, d'avoir beaucoup appris sur nous-mêmes, sur le vécu et l'expérience des autres et sur la vie en groupe. Nous avons réussi à établir un véritable dialogue au sein du groupe, ce qui nous a permis de nous rapprocher entre militantEs de classe populaire et de la petite bourgeoisie. La formation nous amène également à nous remettre en question et à sortir de notre zone de confort, car cette session sait assurément ébranler certains de nos repères les plus fondamentaux. Ce n'est pas pour rien que nous rentrons à la maison avec la tête qui bouillonne de réflexions à poursuivre! En espérant que vous ayez la chance de suivre une fois dans votre vie la session « Sensibilisation à la conscientisation »!

## JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Juin

Réjeanne Bédard  
Yves Bédard  
Renaud Blais  
Yvan Blais  
Réjeanne Blanchet  
Hélène Cloutier  
Clermont Côté  
Richard Duchesne  
Marie-Ève Duchesne



Raymond-Yves Gariépy  
Suzanne Jobidon  
Rachel Lacasse  
Jean-Yves Labbé  
Martine Marois  
Véronique Salmon  
Paule Thivierge  
Caroline Tremblay  
Patrick Tremblay

## JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Juillet

Marie-Marthe Bergeron  
Josée Carré  
Marie-Lise Castonguay  
Danielle Durette  
Robert Foisy  
Fernand Fréchette  
Marie-Josée Gagné  
Madone Landry  
Mélanie Laverdière  
Michel Leclerc



Lily Lévesque  
Pierrette Martineau  
Lorraine Mathieu  
Denise Pichette  
Lise Pichette-Lessard  
Huguette Potvin  
Hélène Poulin  
Gaétan Rouleau  
Carole Towner

## JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Août

Claude Allard  
Jean-Claude Bellefeuille  
Hélène Bourque  
Renée Dubeau  
France Langevin  
Hélène Langlois  
André Limoges



Christian Loupret  
Louise Plourde  
Denis Poisson  
Clovis Simard  
Bernard St-Onge  
Lucie Villeneuve



## Projet de loi 70: à notre tour de rétablir les « faits » avancés par le ministre

Par Françoise Laforce-Lafontaine

Près d'une soixantaine d'organismes communautaires [dont l'ADDS QM] des quatre coins du Québec tiennent à réagir au texte de François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui a été publié le 8 juin dans *le Devoir*. Suite à une série de critiques émanant de milieux variés, le ministre prétend rétablir les faits concernant son controversé projet de Loi 70 en reprenant les principaux arguments de ses détracteurs. Nous tenons à souligner qu'au lieu de rétablir les faits, M. Blais fait preuve de malhonnêteté intellectuelle en omettant des réalités importantes pour justifier son odieuse réforme de l'aide sociale.

### **Objectif emploi « s'attaque » à tous les assistés sociaux du Québec.**

Le ministre affirme que les opposants au projet de loi 70 insinuent que les changements législatifs prévus viseront l'ensemble des personnes assistées sociales. M. Blais, nous sommes bien conscient.E.s que le programme *Objectif emploi* ne touchera que les primo demandeurs d'aide sociale considérés sans contrainte à l'emploi. Or, comme vous le mentionnez, cela représente annuellement près de 17 000 personnes au Québec. Exposer 17 000 personnes à une réduction de leur prestation mensuelle de 623 \$ à 399 \$, si elles ne sont pas en mesure de participer aux mesures d'employabilité, n'est-ce pas suffisant pour s'indigner? Il s'agit de plusieurs milliers de citoyen.E.s qui se retrouveront potentiellement dans une misère et un dénuement encore plus grand, ce qui est profondément inacceptable dans une société riche comme la nôtre.

Le ministre soutient que les primo demandeurs sont plus faciles à mobiliser pour un retour en emploi, à condition qu'on leur offre les ressources nécessaires et que l'État adopte une approche coercitive. Justement, parlons en des ressources nécessaires pour s'en sortir! Comment le gouvernement Couillard peut-il prétendre offrir les ressources dont les gens ont besoin pour se sortir d'une situation de vulnérabilité, alors que ses mesures d'austérité sont en train d'anéantir notre filet de protection sociale? Et en ce qui concerne la réussite des approches coercitives de réinsertion à l'emploi, de nombreuses études prouvent au contraire que les mesures volontaires sont plus efficaces. Près de 300 professeurs et chargés de cours universitaires lui ont d'ailleurs rappelé la semaine dernière. Comme quoi le ministre n'utilise que les « faits » qui l'arrangent.

### **Objectif emploi va appauvrir les plus pauvres.**

Le ministre ose ensuite affirmer que son projet de loi n'appauvrira pas les plus pauvres, puisque les personnes qui participeront aux mesures obligatoires d'employabilité recevront des montants supplémentaires. Or, il omet de mentionner que les personnes qui ne participeront pas à ces mesures verront leur maigre chèque mensuel de 623 \$ amputé d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 224 \$. Pour plusieurs raisons, bon nombre d'individus ne seront pas disposés à participer de façon continue aux mesures obligatoires, et seront placés en position d'échec. Pensons par exemple aux personnes aux prises avec des troubles de santé mentale non diagnostiqués, des difficultés liées à la toxicomanie ou en situation de ruptures de toutes sortes. Couper les prestations de ces personnes, c'est en quelque sorte les jeter à la rue. Qui peut, en 2016, combler ses besoins de base avec 399 \$ par mois?

### **Objectif emploi nourrit les préjugés envers les assistés sociaux.**

Le ministre affirme que son projet de loi n'est pas basé sur des préjugés. Pourtant, dans sa lettre, il dit lui-même que « plusieurs d'entre eux n'ont jamais eu la chance de grandir dans un milieu leur fournissant un encadrement suffisant pour réussir leur vie ». Ceci est un préjugé ! Il est faux de croire que les primo demandeurs sont majoritairement des jeunes issus de famille dysfonctionnelles. Les trajectoires de vie sont multiples : perte d'emploi, séparation, immigration récente, etc.

### **La démarche d'Objectif emploi est essentiellement punitive et vise à faire des économies sur le dos des plus pauvres.**

Nous sommes bien d'accord sur le fait de bonifier les prestations et l'accompagnement pour les personnes qui participent à des mesures d'employabilité. Par contre, nous sommes totalement opposés à la démarche punitive incluse dans le programme *Objectif emploi*. Le montant de base déjà insuffisant ne doit être amputé d'aucune façon. Historiquement, ce type de mesures a démontré son inefficacité et ses nombreux effets pervers. Et oui, ce projet de loi vise à faire des économies sur le dos des plus pauvres. Nous nous demandons pourquoi le ministre s'entête à vouloir sauver quelques millions de dollars, au péril de la santé et de la dignité des personnes assistées sociales, plutôt que de lutter, par exemple, contre l'évasion fiscale.

### **Objectif emploi est contraire aux chartes des droits nationales et internationales.**

M. Blais affirme que le projet de loi 70 ne porte pas atteinte aux droits de la personne. Pourtant, la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* n'est pas de cet avis. Rappelons que les prestations actuelles d'aide sociale pour une personne seule sans contrainte à l'emploi reconnues ne permettent de couvrir que 49 % des besoins de base. Autant dire que les droits à la vie, à la sécurité et à la santé se trouvent déjà bafoués, et que le projet de loi 70 viendra encore aggraver la situation. Nous avons pourtant ratifié des traités internationaux tels que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que la charte québécoises des droits de la personne, ce qui implique des obligations pour l'État d'instaurer progressivement le droit à un niveau de vie suffisant pour tous et toutes. Nous sommes loin du compte.

Pour conclure, le ministre ne vient pas rétablir les faits, il tente plutôt de justifier l'inacceptable. Ce dernier fait de plus en plus cavalier seul, alors que de nombreuses franges de la société se lèvent pour demander le retrait du projet de loi 70. Disons non au projet de loi 70, et oui à la dignité des personnes assistées sociales!

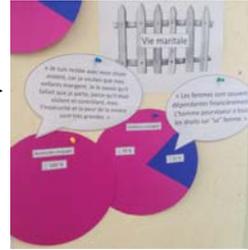




# NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Dans le cadre du 8 mars, le Comité femmes de l'ADDS QM a donné une **formation** aux militant.e.s sur le rôle et l'**importance d'un Comité femmes** dans un groupe mixte. Cette activité a eu le lieu le **3 mars** et **12 personnes** étaient présentes.



Le **5 mars**, **6 personnes** ont participé à la **marche du 8 mars** qui était suivi d'un **brunch**.



Le **8 mars**, plus d'une vingtaine de féministes, dont **six militantes** de l'ADDS QM, sont allées **occuper** l'entrée du **ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation** afin de dénoncer les impacts de l'**austérité dans la vie des femmes**. De plus, les femmes présentes ont profité de l'occasion pour réaffirmer l'importance des féministes dans la lutte pour l'amélioration des droits des femmes.



Le **9 mars**, **douze militant.e.s** ont participé à une **formation sur le code de vie** de l'ADDS QM afin d'améliorer le mieux vivre ensemble. Un défi dans la vie quotidienne de l'ADDS !

Le **16 mars**, **11 militant.e.s** de l'ADDS ont participé avec des personnes d'organismes membres du REPAC 03-12, du ROC 03 et du RGF CN à une immense **chaîne humaine** autour du **Conseil du Trésor**. Ce geste symbolique a eu lieu la veille de la sortie du budget provincial et avait pour but de dénoncer les mesures budgétaires qui appauvrissent la population.



Le **30 mars** la **Coalition régionale opposée au projet de loi 70 (PL70)** a transporté des poubelles du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale jusqu'au bureau du Premier Ministre afin de lui dire où nous pensons que le PL70 devait aller ! **Onze militant.e.s** étaient présent.e.s.



Le **5 avril**, **8 militant.e.s** ont distribué des **cartes** qui dénoncent le traitement de la **vie maritale à l'aide sociale**. Ces cartes ont été données dans les quartiers St-Sauveur et St-Rock.



Le **7 avril**, l'ADDS avec la **Coalition régionale contre le PL70** organisait une **conférence sur le revenu minimum garanti**. **Neuf personnes** de l'ADDS étaient présentes. Les conférenciers invité.e.s étaient : Jean-Yves Desgagnés, Lucie Villeneuve et Sylvia Bissonnette.

Le **21 avril**, le **Fonds de Solidarité des groupes populaires** lançait sa **campagne financière** lors d'un 5 à 7. **Sept militant.e.s** étaient présent.e.s.

Le **28 avril**, Corinne et Thomas, tous deux stagiaires à l'ADDS ont donné une **formation sur la communication non violente** comme suite à la formation sur le code de vie. **Douze personnes** étaient présentes. Cette formation a été suivie d'un 5 à 7.



Le **29 avril**, l'ADDS avec plusieurs groupes sociaux (organismes communautaires et syndicaux) de la région de Québec ont **bloqué les portes du ministère des finances** en guise de protestation **contre les mesures d'austérité** imposées par le gouvernement libéral. Cette perturbation a été **suivie d'une conférence d'Alain Denault** et d'une distribution de **tracts** aux coins des **rues René-Lévesque et Cartier** se terminant par un **sit-in** d'une quinzaine de minutes dans cette intersection **bloquant** ainsi la **circulation routière**. **Neuf militant.e.s** ont participé à cette journée.



**Sept personnes** de l'ADDS QM ont participé à la **marche du 1<sup>er</sup> mai**.



**Onze militant.e.s** de l'ADDS QM ont participé à la **semaine de la dignité des personnes assistées sociales** du 2 au 6 mai. Voir article à la page 2.





# CALENDRIER

Juin 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2 <u>9h30</u> Comité préjugés  <u>12h</u> BBQ en face de l'Assemblée nationale contre le PL70	3	4 <u>9h à 17h</u> Saint-Sauveur en fleurs
6 <u>9h00</u> Comité organisateur	7 <u>9h30</u> Comité finances	8 Congrès FCPASQ	9 Congrès FCPASQ	10	11
13	14 <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	15	16 <u>9h30 à 16h</u> Bilan annuel	17	18
20	21	22 <u>9h30 à 16h</u> Assemblée générale annuelle	23	24	25
27	28	29	30		

## Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*